

**UNITÉS CONSTITUTIVES
DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

UNITE U. 11**Epreuve E1 : sous épreuve A1 : cadre de l'action professionnelle**

L'unité porte sur les savoirs associés transversaux aux quatre champs d'activités :

S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle

S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention (à l'exception du point 7 Organisation des actions et des modes d'intervention)

S3 – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles

UNITE U. 12**Epreuve E1 : Sous-épreuve B1 : mathématiques**

L'unité mathématiques englobe l'ensemble des objectifs capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les arrêtés du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de mathématiques dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 11 du 15 juin 1995)

La partie mathématique est constituée des éléments suivants :

Activités numériques et graphiques (I)

Fonctions numériques (II)

Activités statistiques (IV)

Techniques mathématiques de gestion (IV)

UNITE U. 21

C	COMPETENCES	Savoirs associés							
		S1	S2	S3	S4	SG1	SG2	SA1	SA2
C1	ANALYSER	X	X	X	X				
C2	COMMUNIQUER	X	X	X	X				
C3	GERER	X	X	X	X				
C4	METTRE EN ŒUVRE UN PROJET, REALISER DES ACTIONS								
C5	EVALUER, RENDRE COMPTE	X	X	X	X				

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée.

SAVOIRS TRANSVERSAUX	SAVOIRS SPECIFIQUES AUX CHAMPS D'ACTIVITES
S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention S3 – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles S4 – Techniques de communication et de médiation sociale	SG1 – Gestion des espaces ouverts au public SG2 – Gestion du patrimoine locatif SA1 – Activités de soutien et d'aide à l'intégration SA2 – Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

UNITE U. 31

C	COMPETENCES	Savoirs associés				SG1	SG2	SA1	SA2
		S1	S2	S3	S4				
C1	ANALYSER	X	X	X	X	Ces compétences sont évaluées dans un des quatre champs d'activités, différent du champ concerné par U32			
C2	COMMUNIQUER	X	X	X	X				
C3	GERER	X	X	X	X				
C4	METTRE EN ŒUVRE UN PROJET, REALISER DES ACTIONS	X	X	X	X				
C5	EVALUER, RENDRE COMPTE	X	X	X	X				

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée.

SAVOIRS TRANSVERSAUX	SAVOIRS SPECIFIQUES AUX CHAMPS D'ACTIVITES
S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention S3 – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles S4 – Techniques de communication et de médiation sociale	SG1 – Gestion des espaces ouverts au public SG2 – Gestion du patrimoine locatif SA1 – Activités de soutien et d'aide à l'intégration SA2 – Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

UNITE U. 32

C	COMPETENCES	Savoirs associés				SG1	SG2	SA1	SA2
		S1	S2	S3	S4				
C1	ANALYSER	X	X	X	X	Ces compétences sont évaluées dans un des quatre champs d'activités, différent du champ concerné par U31			
C2	COMMUNIQUER	X	X	X	X				
C3	GERER	X	X	X	X				
C4	METTRE EN ŒUVRE UN PROJET, REALISER DES ACTIONS	X	X	X	X				
C5	EVALUER, RENDRE COMPTE	X	X	X	X				

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée.

SAVOIRS TRANSVERSAUX	SAVOIRS SPECIFIQUES AUX CHAMPS D'ACTIVITES
S1 – Environnement social de l'intervention professionnelle S2 – Milieux professionnels et modes d'intervention S3 – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles S4 – Techniques de communication et de médiation sociale	SG1 – Gestion des espaces ouverts au public SG2 – Gestion du patrimoine locatif SA1 – Activités de soutien et d'aide à l'intégration SA2 – Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

UNITE U. 4

Epreuve E4 : langue Vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 18 du 12 mai 1988).

UNITE U. 51

Epreuve E5 / :Sous-épreuve E51 :français

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995)

UNITE U. 52

Epreuve E5 / :Sous-épreuve E52 : histoire géographie

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

UNITE U. 6

Epreuve E6 : éducation artistique - arts Appliqués

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme - référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel.(B.O. n^o 32 du 17 septembre 1987)

UNITE U. 7

Epreuve E7 : éducation physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 25 septembre 2002 relatif au programme de l'enseignement d'éducation physique et sportive pour les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels(B.O. n^o39 du 24 octobre 2002).

UNITE U. F

ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat de comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.